

Guide des aides économiques

Cycle d'Amélioration des Performances de l'Entreprise Artisanale
CAPEA Développement



Chambre de Métiers et
de l'Artisanat de la Vendée

Objectifs

Aider les chefs d'entreprises artisanales à :

- Optimiser les performances de leur entreprise.
- Entrer dans une logique de progrès permanent.
- Viser l'excellence;
- Atteindre une certification si nécessaire.

Bénéficiaires

Entreprises artisanales de plus de 2 ans d'existence, engagées dans une démarche de développement, ayant déjà bénéficié des dispositifs CAPEA Diagnostic et CAPEA Action.

Montant

Le dispositif CAPEA Développement prend la forme :

- d'une formation collective de 13 jours (+/- 3 jours),
 - d'un accompagnement individuel en entreprise par un consultant de 13 jours (+/- 3 jours),
- sur une période de 18 à 24 mois.

Il vise à permettre au chef d'entreprise :

- D'assurer le leadership.
- De disposer d'un projet d'entreprise évolutif.
- D'optimiser le management des ressources humaines.

- D'optimiser la valeur ajoutée.
- D'intégrer la satisfaction-client à l'ensemble des processus de l'entreprise.
- De fiabiliser les processus.
- De se comparer aux meilleurs.
- D'intégrer des facteurs d'innovation.
- De faire vivre sa certification.

Le financement de CAPEA varie en fonction des subventions accordées par les Conseils régionaux à la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat.

Exemple en Pays de la Loire : subvention représentant 50 à 70 % du coût des diagnostics et conseils apportés aux entreprises dans le cadre de CAPEA.

Contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée

35 rue Sarah Bernardt

BP 75

85002 La Roche sur Yon

Tél. : 02.51.44.35.00 - Fax : 02.51.44.35.49

www.cm-larochesurion.fr

